PROJET ■ La première pierre du futur site des Serres de l'Esat a été posée

L'usine à lien social fait sa mue

L'Averpahm a engagé d'importants travaux de réhabiliation sur le site des Serres de l'Esat. Avec une autre approche de l'aide aux personnes en situation de handicap.

PREMIÈRE PIERRE. Le président Christian Félicité et les élus ont constaté que les travaux allaient bon train.

Le site de production horticole des Serres de l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) est actuellement en cours de réhabilitation. Un chantier qui comprend également l'édification de nouveaux locaux.

Ce programme de travaux s'inscrit dans le cadre de nouvelles logiques d'aide aux personnes en situation de handicap. Le but : construire des solutions individualisées à partir des besoins singuliers des personnes.

L'établissement offrira un lieu intermédiaire aux personnes dont l'efficience au travail n'est pas suffisante pour bénéficier d'une orientation en Esat. Lieu où elles pourront effectuer un travail conçu comme un élément structurant de leur projet de vie sans les contraintes de la productivité.

L'ensemble intégrera un atelier, une boutique pour la vente des productions et un lieu de restauration. Il sera ouvert sur la ville et devrait devenir, selon la formule du directeur de l'Esat, Emmanuel Verrière, « une usine à lien social ».

Cette opération, dont le coût est de 2,3 millions d'euros, s'inscrit dans la politique dynamique de l'Averpahm, dont le président, Christian Félicité, souligne qu'elle contribue à l'activité des entreprises locales.

La pose de la première pierre a eu lieu vendredi matin en présence de Frédéric Aguilera, président de la communauté d'agglomération ; de Jean-Sébastien Laloy, maire de Cusset et représentant le département ; de Sandrine Chaix, conseillère régionale ; d'Agnès Chapuis, députée suppléante, et de Christine Debeaud, directrice départementale de l'agence régionale de santé.

Messagère de bonne nouvelle, Sandrine Chaix a annoncé qu'une proposition de subvention de 400.000 € allait être soumise prochainement à la commission permanente du conseil régional. Les élus ont souligné l'importance de cette réalisation pour l'agglomération qui fait de la prise en compte du handicap l'un des axes de sa politique ainsi que pour la Région qui va investir dans le Creps pour faire de Vichy un lieu privilégié du handisport. ■

Échéance. Le nouvel établissement devrait être inauguré en septembre 2019.